

DELIBERATION (2022-32) DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Décision modificative n° 2- virement de crédits - Budget principal

L'an deux mille vingt deux, le trois octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation : 29 septembre 2022

Présents : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : Marie-Aimée GUILMAN.

Monsieur le Maire explique qu'il convient de procéder à l'augmentation de crédits budgétaires suivant.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6411 : Personnel titulaire		
TOTAL D 012 : Charges de personnel		2 723.00 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct		2 723.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	2 723.00 €	
D 2051-95 : LOGICIEL INFORMATIQUE	2 723.00 €	
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles		396.00 €
D 21578-112 : SECURITE ROUTIERE		396.00 €
D 21578-97 : MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	980.00 €	
D 2183-94 : MATERIEL INFORMATIQUE	137.00 €	
D 2188-131 : DIVERS MATERIELS MAIRIE		1 800.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	2 196.00 €	
D 2315-146 : ACCESSIBILITE	3 313.00 €	1 800.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		1 117.00 €
		1 117.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité:

- approuvent l'ajustement budgétaire ci-dessus.
- chargent Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires.
-

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 4 octobre 2022

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire,

Le 4 octobre 2022

Le Maire, Pascal BRUHAT